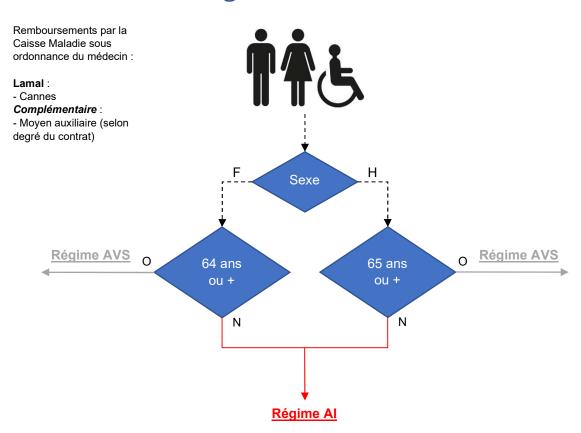


Régimes AVS et Al



2/8

Régimes AVS

Pour quel moyen auxiliaire demandez-vous une contribution de l'AVS?

- appareil acoustique pour une oreille
- chaussures orthopédiques sur mesure ou
- chaussures orthopédiques de série
- perruque
- lunettes loupes ou appareil de lecture/appareil de lecture à l'écran
- appareil orthophonique
- épithèse faciale

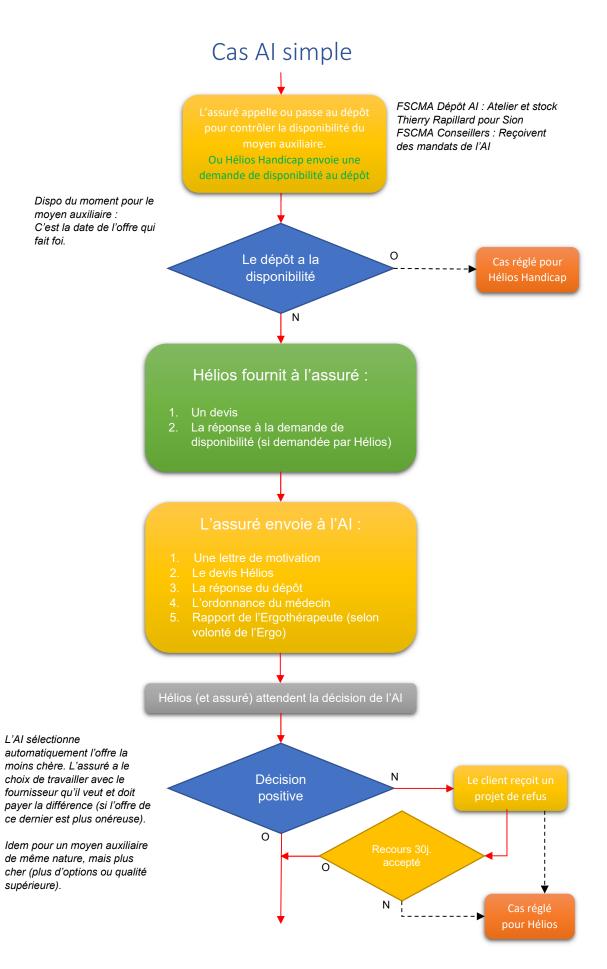
Si un droit a été ouvert et acquis pendant le régime AI, ce droit demeure sous le régime AVS! Demande autre 0 qu'un fauteuil Ν Fait partie de la liste ' Ν ne fournit pas ce Ex : Lit médicalisé type de moyen (P.C.) Prestat. complémentaire AVS du Valais 0 Livraison pas possible par Hélios Handicap (Exclusivité Sodimed) 0 En Institution ou en Home N Finance-Suite ment privé N Grave ou Aucune Pas de Impotence Faible ou moyenne **FSCMA** Demande de fauteuil roulant

Date de la demande fait foi. Pas considéré en Institution ou en Home si la demande a été faite avant l'entrée.



Demande de fauteuil roulant >120kg ou >185cm ou <150cm Forfait Standard Dépôts: Sion pour VS Lausanne pour VD, GE, NE, FRI Oensingen pour JU Pour achat, leasing ou Forfait de 2'200. Si décision positive de l'Al Fourni Al examine si les Décision négative Pas de Conditions sont forfait remplies L'assuré sera propriétaire de Suite son fauteuil roulant. Décision positive Financement privé Réparation, Entretien, Vol, pas pris en charge par l'A.V.S. Achat du fauteuil et coussin chez Pour un nouveau fauteuil roulant (simple et adéquat), Hélios Handicap les forfaits sont renouvelables tous les 5 ans Retour pour Hélios

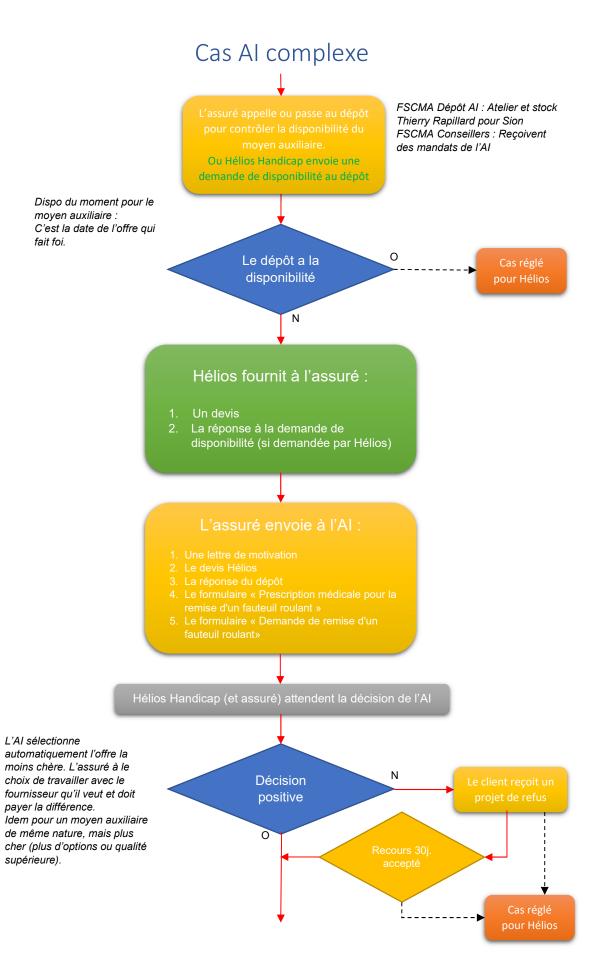
Régimes Al Une cigogne peut être remplacée par un lit, car aussi considérée comme aide au transfert. O (<= 720j.) Durée de la situation (CMAI) 2.16. Choix du fournisseur N (> 720j.) Ex: SLA Les assurés ont en principe le choix du fournisseur et ne sont 0 Situation limités dans leur choix que si : urgente - le moyen auxiliaire peut être remis par un dépôt Al; - il existe une offre comparative plus avantageuse; Ν - il existe une liste des fournisseurs de l'Al. Les assurés ne peuvent en principe pas changer de charge par fournisseur en cours de route. En cas de problème, ils doivent en informer immédiatement demandes les documents nécessaires, l'office AI, qui décidera alors de attribue un gestionnaire demande de la suite à donner. consulter le dépôt • Droit 9.01 pour fauteuil roulant manuel • Droit 9.02 pour fauteuil roulant Un assuré a le droit de ne pas électrique renseigner sur la pathologie qui l'affecte. Droits au 2 si activité professionnelle On pourra cependant lui L'assuré a le droit à la version demander la tendance : « Simple et adéquate » du Evolutive ou non évolutive moven auxiliaire. Et non pas avec toutes les options superflues. Sous le régime AI, c'est le besoin et non la durée qui justifie un renouvellement ou changement de moyen auxiliaire 0 Ν Fx · Ex: Cas simple - Planche de bain - Fauteuil roulant - Lit électrique - Propulsion électrique Cas Al simple Cas Al complexe Retour



Dès que l'Al met 1.- CHF sur un moyen auxiliaire, il lui appartient.



Retour



Dès que l'Al met 1.- CHF sur un moyen auxiliaire, il lui appartient.



